

Compte-rendu de la séance du 9 Janvier 2024

- Budget 2023 - Décision modificative

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement – Dépenses

- Chapitre 67 - Charges spécifiques :

Article 673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs) + 1 168.00 €

- Chapitre 011 - Charges à caractère général :

Article 61524 - Entretien réparations bois et forêts - 1 168.00 €

- Travaux 2024 - demande de subvention

Vu l'exposé de Mme PARMISARI,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le passage en LED de l'éclairage public, dans la continuité de la 1ère tranche réalisée en 2023, pour un coût de travaux estimé à 24 785.00 € HT

Autorise le Maire à solliciter le soutien financier du département de Loiret à hauteur de 80 % du coût des travaux, au titre du volet 3, campagne 2024, pour le passage en LED de l'éclairage public

Approuve le projet de travaux d'accessibilité PMR à l'école, pour un coût de travaux estimé à 8 755.00 € HT,

Autorise le Maire à solliciter le soutien financier du département de Loiret à hauteur de 80 % du coût des travaux, au titre du volet 3, campagne 2024, pour ces dits-travaux d'accessibilité PMR à l'école,

Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

- Convention de réservation en flux des logements sociaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Prend note du nouveau mode de gestion en flux des réservations de logements locatifs sociaux.

Autorise le maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

- Convention de mise à disposition d'une licence IV

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve la convention de mise à disposition de la licence IV telle qu'elle a été présentée,

Autorise le maire à signer la dite-convention ainsi que les éventuels avenants à venir.

Questions diverses :

- Passage en LED de l'éclairage public route de la Bussière réalisé en 2023 : subvention de 1973.00 € (80%) accordée par le Département du Loiret
- Remerciements de la MFR de Chaingy pour le versement d'une subvention
- Accessibilité PMR – réception d'un devis pour transformation des WC en WC pour PMR
- Proposition de remplacement du copieur par un nouvel appareil avec contrat de location ou par un appareil reconditionné
- Accessibilité numérique : obligation de mise en conformité du site internet
- Proposition d'un spectacle présenté par « Les pirates de l'air », financé par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye le 16 novembre (date à confirmer)
- RDV avec Mme l'inspectrice académique le 29 janvier concernant l'avenir de l'école d'Adon
- Avancement de l'installation de la fibre route de Feins ; aucune information n'est transmise à la mairie.